



Fédération Française

**FFRoller**  
**Roller Derby**

**REGLEMENT DES COMPETITIONS  
FEDERALES 2017-2018**

# LEXIQUE

**Compétition:** Une compétition sportive est la confrontation d'individuel.le.s ou d'équipes pratiquant une **activité sportive** dans le cadre de **règles** fixées.

**Championnat:** Épreuve sportive disputée le plus souvent sur une année entre équipes se rencontrant lors de matchs, et dont l'équipe vainqueur est proclamée championne.

**Division :** Groupe d'équipes de niveau équivalent, s'affrontant entre elles sur une saison de championnat.

**Étape :** groupe de matchs organisés à des dates très voisines, généralement sur un week-end (ce terme remplace le terme "Étape" utilisé jusqu'alors).

**Coupe :** Une coupe est une épreuve sportive officielle qui, en éliminant tour par tour à chaque match les équipes perdantes, déterminera l'équipe vainqueur de la coupe.

**Round-robin:** Un championnat toutes rondes (ou *round robin*) est un type de tournoi dans lequel les participants se rencontrent tous un nombre égal de fois ; il est également connu sous le nom *all-play-all*.

**Zone :** Découpage géographique d'une division.

<b>LEXIQUE</b>	<b>2</b>
<b>1. CHAMPIONNAT DE FRANCE FÉMININ</b>	<b>4</b>
1.1. Structure du championnat	4
1.2. Élite	5
Détails de la coupe avec étape préliminaire :	5
Les dates du championnat féminin d'Élite	8
1.3. Nationale 1	8
Les dates du championnat féminin de Nationale 1	8
1.4. Nationale 2	8
Les dates du championnat féminin de Nationale 2	9
1.5. Accessions et relégations	9
1.6. Repêchage	11
<b>2. CHAMPIONNAT DE FRANCE MASCULIN</b>	<b>12</b>
2.1. Structure du championnat	12
2.2. Élite	12
La date du championnat masculin d'Élite	13
2.3. Nationale 1	13
Les dates du championnat masculin de Nationale 1	13
2.4. Accessions et relégations	14
2.5. Repêchage	14
<b>3. REGLEMENT DES COMPETITIONS</b>	<b>14</b>
3.1. Classement des équipes pour le round robin	14
3.2. Comptabilisation du score suite à forfait	15
3.3. Clubs inscrivant plusieurs équipes	15
3.4. Charters de joueurs.ses	15
3.4.1. Modification de charters	16
3.4.2. Cas particulier du championnat féminin	16
3.4.3. Gestion des mutations et prêts de joueur.se.s	16
<b>4. ORDRE DES MATCHS ET PLANNING</b>	<b>17</b>
<b>5. OFFICIEL.LE.S</b>	<b>17</b>
5.1. Officiels requis	17
5.2. Contribution aux frais d'arbitrage	17
5.3. Participation des clubs organisateurs à l'accueil des officiel.le.s	17
<b>6. ENGAGEMENT ET ORGANISATION</b>	<b>18</b>
6.1. Frais d'engagement d'équipes	18
6.2. Provisions pour forfait	18
6.2.1. Forfait Match	18
6.2.2. Forfait Étape et Compétition	19

6.2.3. Pénalités financières et/ou sportives pour forfait	19
<b>7. APPEL A ORGANISATION</b>	<b>20</b>
<b>8. GESTION ADMINISTRATIVE ET ARBITRALE DES COMPETITIONS</b>	<b>21</b>
8.1. Descriptif des tâches de l'Officiel.le. référent.e	21
8.2. Descriptif des tâches du Gestionnaire de Championnat	22
<b>9. CALENDRIER DES COMPETITIONS FEDERALES 2017-2018</b>	<b>23</b>
<b>10. RAPPEL DES DATES CLES</b>	<b>24</b>

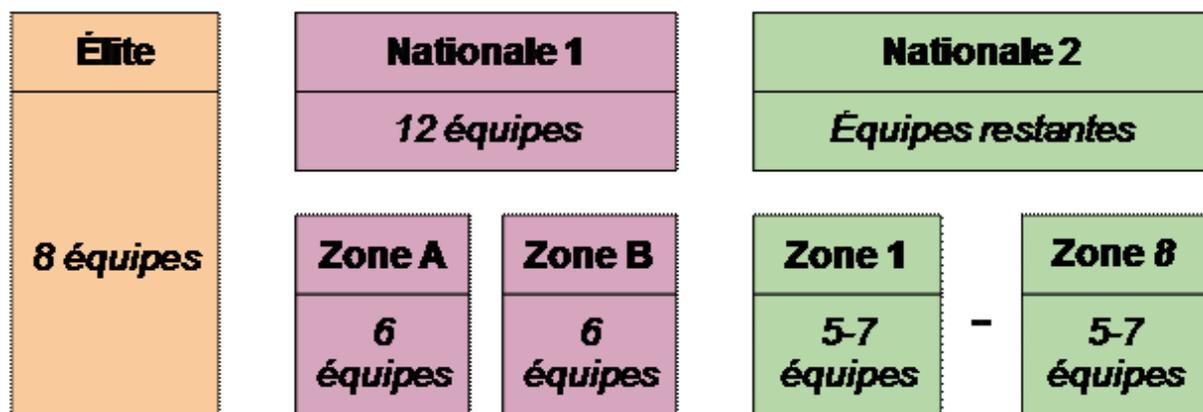
# 1. CHAMPIONNAT DE FRANCE FÉMININ

## 1.1. Structure du championnat

Les équipes participant au championnat de France féminin 2017-2018 sont réparties en 3 divisions en fonction du classement établi lors du championnat de la saison précédente :

- Les 8 meilleures équipes appartiennent à la division Élite ;
- Les 12 équipes suivantes appartiennent à la division Nationale 1 ; elles sont réparties en deux Zones de 6 équipes ;
- Les équipes restantes, englobant celles ayant déjà concouru lors de la saison précédente et celles, nouvelles, aptes à y participer, appartiennent à la division Nationale 2 ; elles sont réparties en 8 Zones regroupant de 5 à 7 équipes, en fonction du nombre total d'équipes concernées.

Schéma 1. Structure du Championnat de France de Roller Derby



## 1.2. Élite

Les équipes de la division Élite s'affrontent sous la forme d'une coupe avec phase préliminaire qui se déroulera sur deux étapes. Les 18 matchs sont répartis sur 2 week-ends de 2 jours.

La première étape permettra de sélectionner les 4 meilleures équipes, lors de 10 matchs. La deuxième étape sera composée d'une phase finale et d'une phase de relégation, et cette étape permettra d'établir le classement final et 8 matchs auront lieu: les 4 équipes vainqueurs joueront le titre de championne.

## Détails de la coupe avec étape préliminaire :

### → Etape 1

Les équipes jouent jusqu'à avoir deux victoires ou deux défaites (le premier qui arrive) et s'arrêtent dès que c'est atteint. Les équipes jouent donc deux matchs (si elles gagnent les deux premiers ou si elles perdent les deux premiers) ou trois matchs (si elles gagnent un match et perdent l'autre).

Avec deux victoires, l'équipe est qualifiée pour la phase finale. Avec deux défaites, l'équipe est qualifiée pour la phase de relégation.

- Match 1 : A vs B
- Match 2 : C vs D
- Match 3 : E vs F
- Match 4 : G vs H
- Match 5 : Gagnant 1 vs Gagnant 2

Le vainqueur est qualifié pour la poule haute de la deuxième étape (qualifiée 1).

- Match 6 : Gagnant 3 vs Gagnant 4.

Le vainqueur est qualifié pour la poule haute de la deuxième étape (qualifiée 2).

- Match 7 : Perdant 1 vs Perdant 2.

Le perdant est sélectionné pour la poule basse de la deuxième étape.

- Match 8 : Perdant 3 vs Perdant 4.

Le perdant est sélectionné pour la poule basse de la deuxième étape.

- Match 9 : Perdant 6 vs Gagnant 7.

Le perdant est sélectionné pour la poule basse de la deuxième étape et le vainqueur est qualifié pour la poule haute de la deuxième étape.

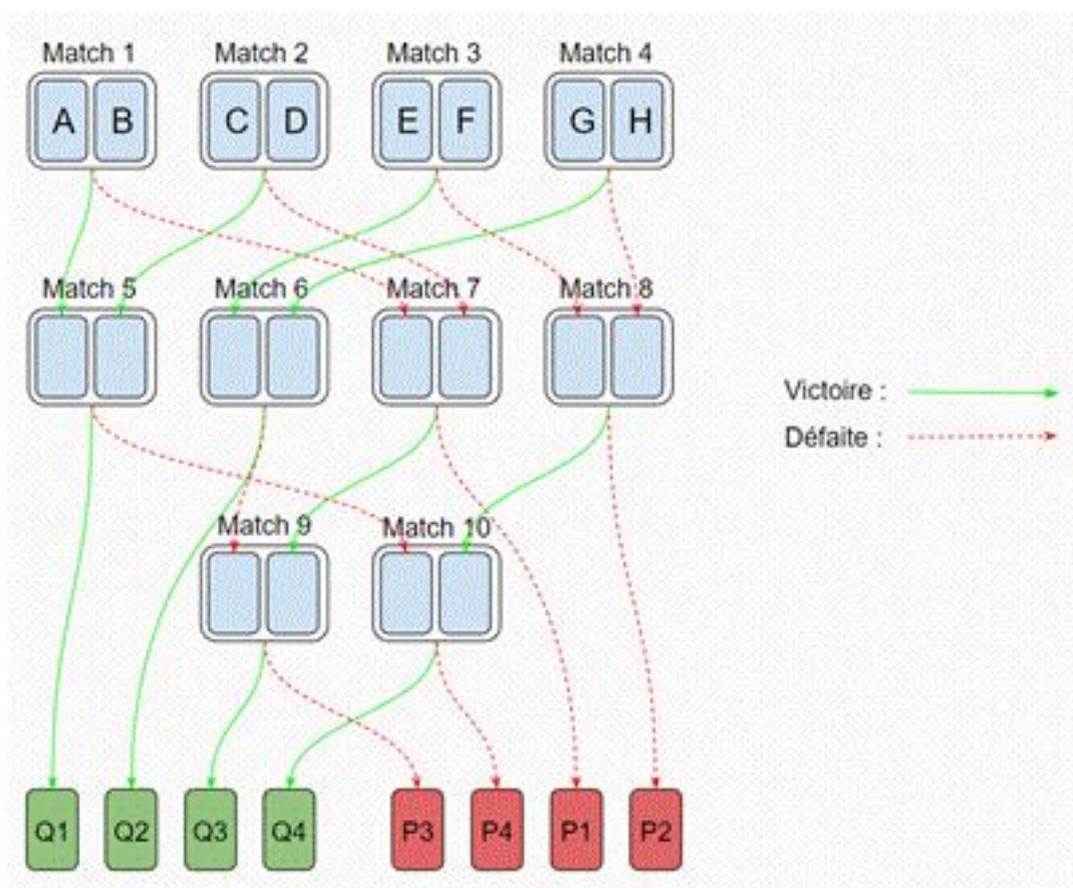
- Match 10 : Perdant 5 vs Gagnant 8.

Le perdant est sélectionné pour la poule basse de la deuxième étape et le vainqueur est qualifié pour la poule haute de la deuxième étape.

Les équipes A à H sont identifiées par tirage au sort avec têtes de série :

- Les équipes qui ont terminé 1 et 2 d'Élite de la saison précédente ne peuvent pas se rencontrer sur leurs deux premiers matchs ;
- Les équipes qui ont terminé 1, 2, 3 et 4 lors de la saison précédente d'Élite ne peuvent pas se rencontrer sur leur premier match ;
- Les autres équipes sont tirées au sort selon ces contraintes.

Schéma 2. Etape 1 Division Élite Femme



## → Etape 2

L'étape 2 se compose d'une phase finale et d'une phase de relégation.

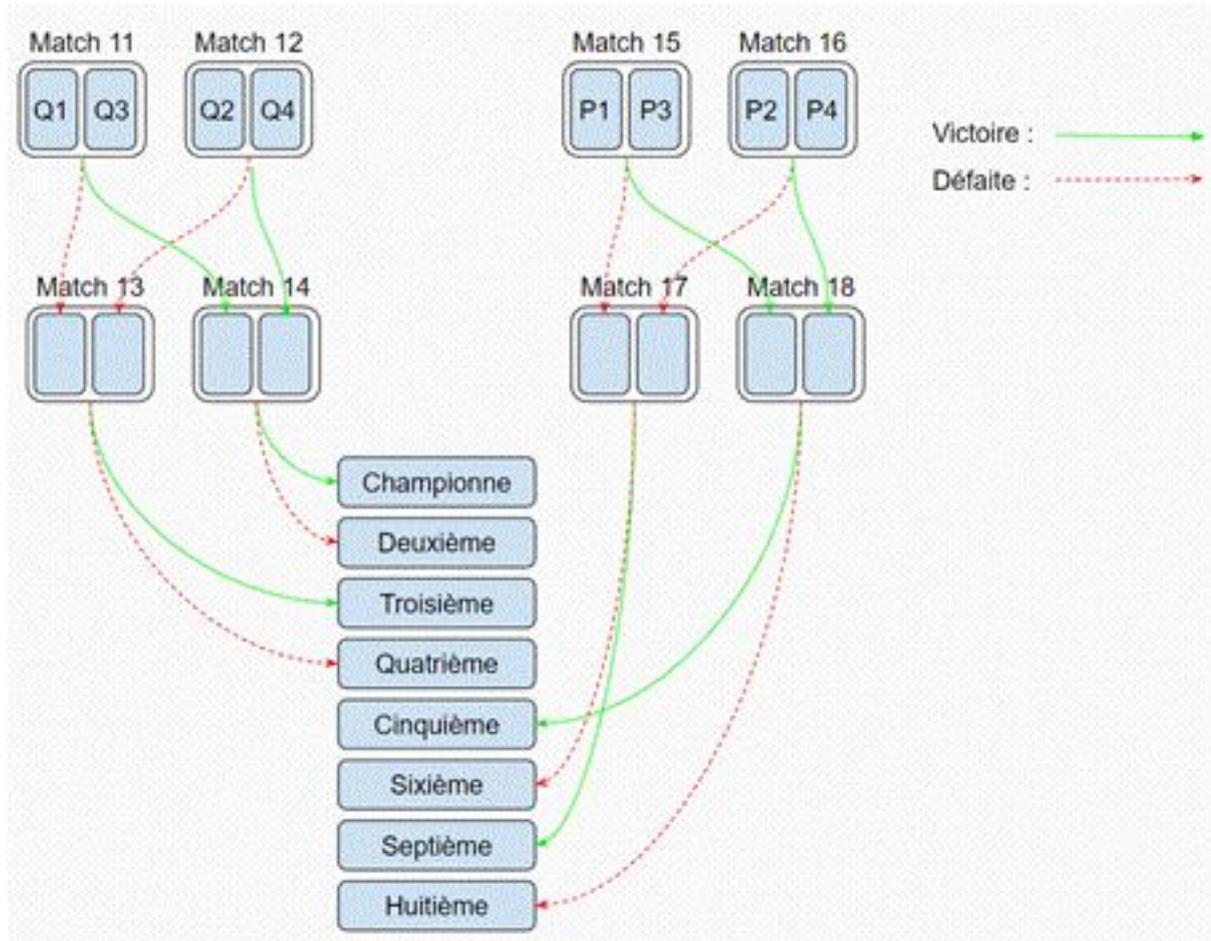
La phase finale comprend 4 matchs, entre les 4 meilleures (vainqueurs des matchs 5, 6, 9, 10), et permet de déterminer le classement de 1 à 4.

- Match 11 : Gagnant 5 vs Gagnant 9 (qualifiée 1 vs qualifiée 3)
- Match 12 : Gagnant 6 vs Gagnant 10 (qualifiée 2 vs qualifiée 4)
- Match 13 : Perdant 11 vs Perdant 12 (match pour la 3ème place)
- Match 14 : Gagnant 11 vs Gagnant 12 (match pour remporter la catégorie).

La phase de relégation comprend 4 matchs entre les équipes non qualifiées pour les phases finales, et permet de déterminer le classement de 5 à 8.

- Match 15 : Perdant 7 vs Perdant 10
- Match 16 : Perdant 8 vs Perdant 9
- Match 17 : Perdant 15 vs Perdant 16 (match pour la 7ème place)
- Match 18 : Gagnant 15 vs Gagnant 16 (match pour la 5ème place)

Schéma 3. Etape 2 Division Élite Femme



Le titre de “Championne de France Élite” est attribué à l’équipe terminant à la première place du classement à l’issue de la saison.

#### Les dates du championnat féminin d’Élite

<b>Étape 1</b>	3 et 4 mars 2018
<b>Étape 2</b>	5 et 6 mai 2018
<b>Matchs de barrage Élite/N1</b>	23 et 24 juin 2018

### 1.3. Nationale 1

La division Nationale 1 se déroule en deux étapes par Zone (saison régulière).

Au sein de chaque Zone, il s'agit d'un tournoi en *round robin*, c'est-à-dire que chaque équipe d'une Zone rencontre une fois chacune des 5 autres ; les 15 matchs à jouer sont répartis en deux étapes sur la saison.

Le titre de "Championne Nationale 1 - Zone ABC" est attribué à l'équipe qui termine première de sa zone.

#### Les dates du championnat féminin de Nationale 1

<b>Étape 1</b>	2 et 3 décembre 2017
	9 et 10 décembre 2017
<b>Étape 2</b>	14 et 15 avril 2018
	21 et 22 avril 2018
<b>Matchs de barrage Élite/N1</b>	23 et 24 juin 2017

### 1.4. Nationale 2

La division Nationale 2 se déroule en trois étapes par Zone (saison régulière), plus un événement commun (phases finales). En Nationale 2, les phases finales sont considérées comme faisant partie intégrante de la troisième étape de championnat.

#### → Saison régulière

Au sein de chaque Zone, il s'agit d'un tournoi en *round robin*, c'est-à-dire que chaque équipe d'une Zone rencontre une fois chacune des 4, 5 ou 6 autres ; les matchs à jouer sont répartis en deux ou trois étapes sur la saison selon le nombre d'équipes de la zone.

#### → Phases finales

Elles font se rencontrer les meilleures équipes de chaque Zone, de sorte à définir les équipes pouvant accéder à la division Nationale 1.

Le titre de "Championne Nationale 2 - Zone ABC" est attribué à chaque équipe terminant première du classement de sa Zone.

## Les dates du championnat féminin de Nationale 2

<b>Étape 1</b>	28 et 29 octobre 2017
	4 et 5 novembre 2017
	11 et 12 novembre 2017
	18 et 19 novembre 2017
<b>Étape 2</b>	13 et 14 janvier 2018
	20 et 21 janvier 2018
	27 et 28 janvier 2018
	10 et 11 février 2018
<b>Étape 3</b>	10 et 11 mars 2018
	17 et 18 mars 2018
	24 et 25 mars 2018
	30 mars et 1 avril 2018
<b>Phases finales N2</b>	19, 20 et 21 mai 2018

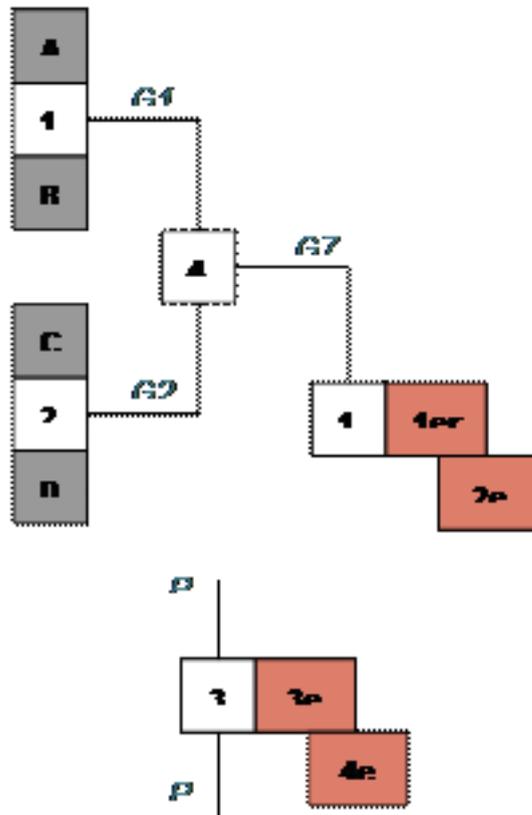
### **1.5. Accessions et relégations**

#### **→ Divisions Élite et Nationale 1**

A l'issue de la saison régulière de la division Élite, les 2 dernières équipes de la division Élite et les équipes championnes de zone Nationale 1 se rencontreront lors de matchs de barrage.

L'accession à l'Élite est déterminée par le résultat de ces matchs de barrage. Les deux équipes vainqueurs de ces matchs de barrage accèdent à l'Élite la saison suivante et les deux autres équipes accèdent à la Nationale 1.

Schéma 4. Matches de barrage pour l'accèsion à la division Élite



Si une équipe de Nationale 1 finissant première de sa zone est affiliée au même club d'une équipe déjà inscrite en Élite, cette équipe ne pourra pas participer aux phases finales et prétendre à une montée en Élite. Dans ce cas-là, l'équipe arrivée deuxième de cette dite zone de Nationale 1 sera repêchée afin de participer aux matches de barrage.

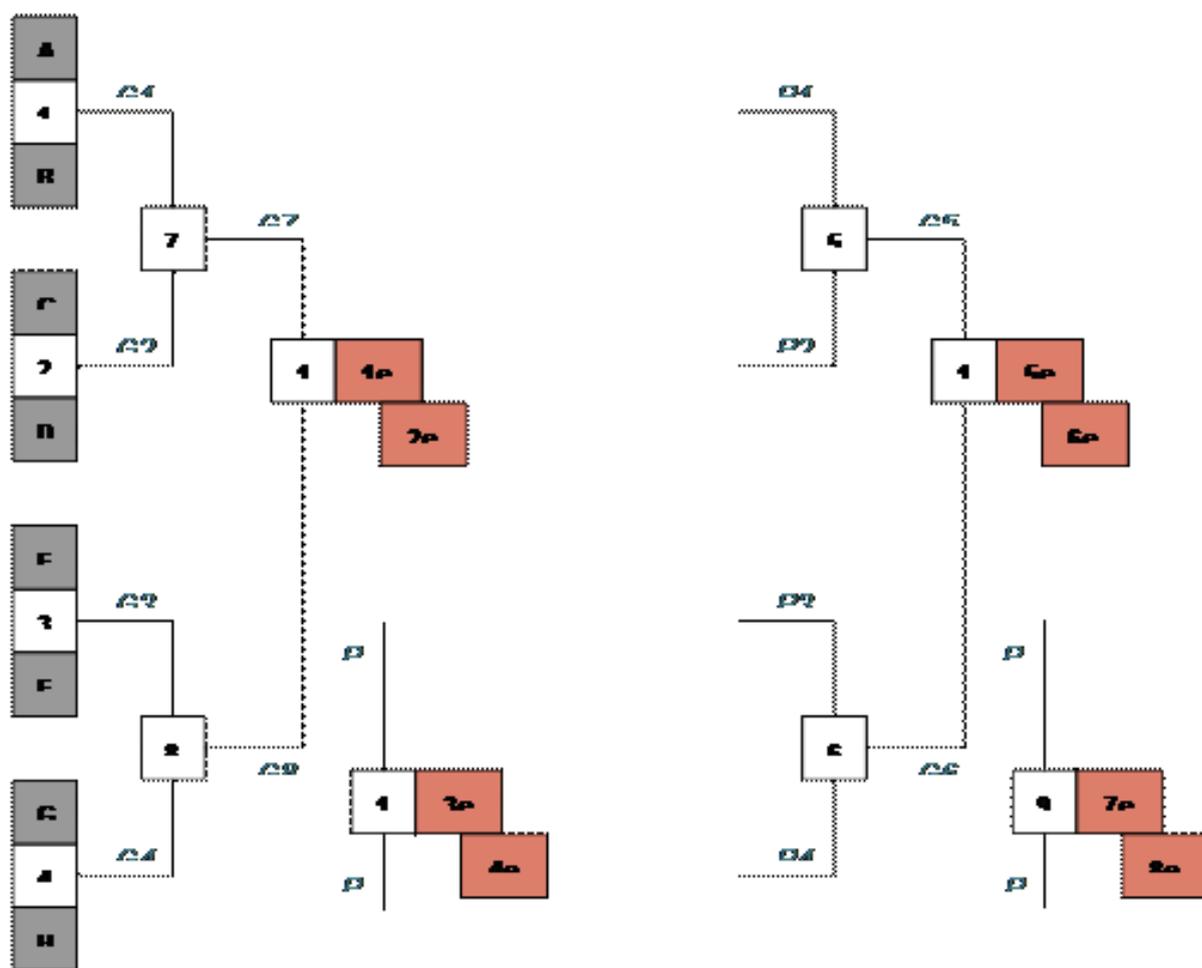
Les matches de barrage seront décidés par tirage au sort de manière à ce qu'une équipe de Nationale 1 affronte une équipe d'Élite lors du match de barrage.

### → Divisions Nationale 1 et Nationale 2

A l'issue de la saison régulière de Nationale 1, chaque équipe classée dernière de sa Zone dans cette division est automatiquement reléguée en Nationale 2.

L'accèsion en Nationale 1 est déterminée par le résultat des Phases finales de Nationale 2 qui voient s'affronter les 8 équipes championnes de Zone selon le schéma ci-dessous. Les deux équipes finalistes accèdent automatiquement à la Nationale 1.

Schéma 5. Phases finales de Nationale 2



## 1.6. Repêchage

### → Divisions Élite

En cas de non réinscription d'une équipe en Élite, les ordres de repêchage seront basés sur le classement entre les 2 équipes d'Élite et les 2 équipes de N1 suite aux matchs de barrage.

### → Divisions Nationale 1

En cas de non réinscription d'une équipe en Nationale 1, les ordres de repêchage sont les suivantes : 3ème Nationale 2 > 4ème Nationale 2 > 5ème Nationale 2 > Etc.



Le titre de “Champion de France Élite” est attribué à l’équipe terminant à la première place du classement à l’issue de la Coupe.

### La date du championnat masculin d’Élite

<b>Coupe</b>	11, 12 et 13 mai 2018
--------------	-----------------------

## 2.3. Nationale 1

La division Nationale 1 se déroule en deux étapes par Zone (saison régulière). Au sein de chaque Zone, il s’agit d’un tournoi en round robin, c’est-à-dire que chaque équipe d’une Zone rencontre une fois chacune des X autres ; les X matchs à jouer sont répartis en deux étapes sur la saison.

Le titre de “Champion Nationale 1 - Zone ABC” est attribué à l’équipe qui termine première de sa zone.

### Les dates du championnat masculin de Nationale 1

<b>Étape 1</b>	17 et 18 février 2018
	24 et 25 février 2018
<b>Étape 2</b>	2 et 3 juin 2018
	9 et 10 juin 2018

## 2.4. Accessions et relégations

### → Divisions Élite et Nationale 1

A l’issue de la saison régulière de la division Élite, les 2 dernières équipes de la division Elite sont automatiquement reléguées en Nationale 1 et les équipes championnes de zone Nationale 1 sont automatiquement promues en Elite.

Si une équipe de Nationale 1 finissant première de sa zone est affiliée au même club d’une équipe déjà inscrite en Elite, cette équipe ne pourra pas participer aux phases finales et prétendre à une montée en Elite. Dans ce cas-là, l’équipe arrivée deuxième de cette dite zone de Nationale 1 sera repêchée et promue en division Élite.

## **2.5. Repêchage**

### **→ Divisions Élite**

En cas de non réinscription d'une équipe en Élite, les ordres de repêchage sont les suivantes : 7ème Élite > 8ème Élite > 3ème Nationale 1 > 4ème Nationale 1.

## **3. REGLEMENT DES COMPETITIONS**

### **3.1. Classement des équipes pour le round robin**

Les équipes sont classées au nombre de points ; une victoire rapporte trois points, un match forfait retire un point, une défaite n'apporte ni ne retire aucun point.

En cas d'égalité entre plusieurs équipes, celles-ci sont départagées, dans l'ordre, selon les critères suivants :

- Nombre de points obtenus sur les matchs joués entre elles uniquement;
- Différentiel de score sur ces mêmes matchs;
- Différentiel de score sur l'ensemble des matchs;
- Nombre d'expulsions sur le championnat (le nombre le plus petit est le mieux classé) ;
- Nombre d'exclusions (foul out) sur le championnat (le nombre le plus petit est le mieux classé) ;
- Nombre de pénalités sur le championnat (le nombre le plus petit est le mieux classé) ;
- Tirage au sort.

### **3.2. Comptabilisation du score suite à forfait**

Un match forfait est gagné/perdu "par forfait" et n'a donc pas de score officiel associé.

Toutefois, pour les calculs de différentiels de score, les règles suivantes sont appliquées :

- si le forfait est déclaré avant le match, le différentiel de score est considéré comme étant de +150 en faveur de l'équipe restante;
- si le forfait est déclaré pendant le match et que le différentiel de score en faveur de l'équipe restante à cet instant est strictement inférieur à 150, le différentiel de score est considéré comme étant de +150 en faveur de l'équipe restante;
- Ce cas de figure inclut le cas où l'équipe qui déclare forfait est en tête au moment du forfait.
- si le forfait est déclaré pendant le match et que le différentiel de score en faveur de l'équipe restante à cet instant est supérieur ou égal à 150, le différentiel de score est conservé tel quel.

### **3.3. Clubs inscrivant plusieurs équipes**

Pour les championnats féminin et masculins, les règles sont les suivantes :

1. Un club peut inscrire plusieurs équipes au championnat;
2. Chaque division ne peut accueillir qu'une seule équipe d'un même club;
3. Une équipe éligible aux phases finales et/ou matchs de barrage, mais dont le club possède une équipe dans la division supérieure pour la saison en cours, ne participera pas aux phases finales et/ou matchs de barrage ; à sa place, sera sélectionnée pour les phases finales et/ou matchs de barrage l'équipe la mieux classée en capacité monter dans la division supérieure.

### **3.4. Charters de joueurs.ses**

Chaque équipe inscrite a l'obligation de déclarer un charter de 11 joueurs.ses minimum et 20 joueurs.ses maximum un mois strict minimum avant la date de la première étape de championnat de ladite équipe.

Dans le cadre de la première étape de championnat de ladite équipe, l'équipe sera automatiquement déclarée en forfait Étape si le charter n'a pas été déclaré dans les temps impartis (un mois strict avant la première étape).

Dans le cadre des deuxième et troisième étapes de championnat, la commission de roller derby refusera automatiquement toute modification de charter si les modifications de charter n'ont pas été effectuées dans les temps impartis (un mois strict avant les étapes).

Les joueurs.ses présent.e.s sur le charter doivent avoir une licence FFRS Roller Derby Compétition active pour la saison en cours. Pour plus d'information, se référer au Règlement de Fonctionnement Sportif Roller Derby 2017/2018.

#### **3.4.1. Modification de charters**

Une équipe peut modifier ses charters entre les différentes étapes de compétition, en respectant les règles suivantes :

- Un.e même joueur.se ne peut figurer que sur un charter par étape, toutes divisions/zones confondues ;
- Les suppressions de joueur.se.s, d'une étape à l'autre, sont libres ;
- Les ajouts de joueur.se.s, d'une étape à l'autre, sont limités à 3 ;
- Toute modification doit être effectuée au minimum un mois strict avant la prochaine étape de championnat.

### 3.4.2. Cas particulier du championnat féminin

Comme précisé plus haut, les phases finales de Nationale 2 font partie intégrante de la troisième étape du championnat et les charters ne peuvent donc pas être modifiés entre la fin de la saison régulière et les phases finales.

Pour l'Élite et la Nationale 1, les matchs de barrage sont considérés comme une nouvelle étape indépendante et les charters pourront donc être modifiés selon les règles ci-dessus entre la fin de la saison régulière et les matchs de barrage.

Une joueuse figurant sur le charter de la deuxième étape d'Élite ou de N1 ne pourra pas participer aux phases finales ou aux matchs de barrage d'une autre équipe dans une division inférieure.

Dans tous les cas, pour les championnats féminins, quelle que soit la division, les charters ne pourront donc être modifiés qu'à deux occasions.

### 3.4.3. Gestion des mutations et prêts de joueur.se.s

Se référer au Règlement de Fonctionnement Sportif Roller Derby 2017/2018.

## 4. ORDRE DES MATCHS ET PLANNING

L'ordre des matchs de chaque étape est imposé par la Commission, de sorte à assurer la sécurité des joueuses, garantir l'équité entre les équipes, et proposer un schéma cohérent avec les impératifs logistiques majeurs des équipes.

Un écart de 2h15 entre le début de deux matchs successifs est recommandé, néanmoins cet écart peut être diminué à 2h si le club organisateur en justifie l'intérêt et en a la capacité.

## 5. OFFICIEL.LE.S

### 5.1. Officiels requis

Chaque équipe doit fournir au moins 3 officiel.le.s à chaque étape de championnat à laquelle elle participe. Cette règle s'applique systématiquement aux phases finales, que celles-ci soient ou non considérées comme une étape à part pour la division concernée.

Lors du recrutement des officiel.le.s, les officiel.le.s postulent en indiquant quelle équipe ils.elles accompagnent lors de cette étape.

À chaque manquement à cette obligation, sur étude de la Commission, l'équipe défaillante pourra être pénalisée d'une amende jusqu'à 50€ par officiel.le non fourni.e. Un bilan sera effectué en fin de saison pour déterminer les sanctions financières s'il y a lieu.

## **5.2. Contribution aux frais d'arbitrage**

Pour la saison 2017-2018 chaque équipe engagée dans les Compétitions, quelle que soit sa division, pourra contribuer aux frais d'arbitrages à hauteur de 50€, 100€ ou 200€.

Note : Ce budget sera utilisé dans le cadre du défraiement des officiel.le.s et la mise en place des formations.

## **5.3. Participation des clubs organisateurs à l'accueil des officiel.le.s**

Les clubs organisateurs ont la responsabilité d'héberger et de nourrir l'ensemble des officiel.le.s présent.e.s sur les matchs des Compétitions qu'ils organisent. Les détails sur les obligations liées à l'accueil des officiel.le.s sont disponibles dans le cahier des charges des clubs organisateurs.

# **6. ENGAGEMENT ET ORGANISATION**

## **6.1. Frais d'engagement d'équipes**

Les frais d'engagement sont nécessaires à l'organisation des Compétitions, et contribuent au budget de la Commission Roller Derby, permettant la réalisation des autres projets (développement, formations, Équipe de France...).

Les montants, couvrant l'intégralité de la saison de compétition, sont les suivants :

Tableau 1. Frais d'engagement d'équipes aux compétitions fédérales

Championnat 2017 2018	
Élite	225€
Nationale 1	150€
Nationale 2	75€

## **6.2. Provisions pour forfait**

Les provisions pour forfait sont des chèques de caution à fournir par chaque équipe lors de l'inscription. Ils ne sont encaissés qu'en cas de forfait.

Le forfait sur un match ou une étape est respectivement sanctionné par un "Forfait Match" ou "Forfait Étape". Le "Forfait Compétition" s'applique à une équipe qui déclare forfait pour l'ensemble de la Compétition dans laquelle elle est engagée.

Ces provisions ne s'appliquent lorsque le forfait est déclaré à l'initiative du Head Referee.

### **6.2.1. Forfait Match**

Si une équipe déclare un premier "Forfait Match", puis un second "Forfait Match" au cours de la même Étape, elle est considérée en "Forfait Étape", et ne peut plus concourir pour le reste de l'Étape.

### **6.2.2. Forfait Étape et Compétition**

Si une équipe déclare un premier "Forfait Étape", puis un second "Forfait Étape", elle sera considérée en "Forfait Compétition", et ne pourra plus concourir pour le reste de la saison de Compétition.

Dans le cas de la division Élite masculine (Coupe), une équipe directement qualifiée pour la Coupe déclarant un "Forfait Étape" sur cette Coupe est considérée en "Forfait Compétition".

### **6.2.3. Pénalités financières et/ou sportives pour forfait**

Les clubs sont invités à lire attentivement les provisions liées aux déclarations de forfait. Les équipes s'inscrivant aux compétitions fédérales s'engagent à respecter ces provisions en cas de forfait match et/ou étape et/ou compétition, et ces provisions s'appliqueront sans distinction de cause de forfait.

Néanmoins, au vu du montant des pénalités financières pour le forfait « Compétition », la commission propose aux équipes déclarant un forfait la possibilité de choisir entre une sanction financière ou sportive. Les équipes pourront choisir si elles souhaitent l'application de la pénalité financière ou sportive. Les modalités de forfait sont présentées dans les tableaux ci-dessous.

Tableau 2. Pénalités financières seules

COMPÉTITION	“Forfait Match”	“Forfait Étape”	“Forfait Compétition”
Élite Féminine	225€	450€	2000€
Elite Masculine	2000€		
Nationale 1	150€	300€	1500€
Nationale 2 (Zones)	75€	150€	1000€

Tableau 3. Pénalité sportive seule

COMPÉTITION	Forfait Match/Étape	Forfait Compétition
Toutes compétitions confondues	(voir tableau des pénalités financières)	Suspension* deux saisons

*\* Impossibilité de réinscrire la dite équipe les deux saisons suivantes. L'équipe qui décide de cette sanction sera considérée comme équipe nouvelle lors des saisons suivantes et sera réintégrée au championnat dans la division la plus basse.*

Lors de l'inscription, chaque équipe fournira 2 chèques de caution du montant “Forfait Match” (en cas de “Forfait Étape”, ces 2 chèques seront encaissés).

## **7. APPEL A ORGANISATION**

L'organisation des Compétitions relève dans sa globalité de la Commission Roller Derby FFRS. L'organisation matérielle des étapes est déléguée à des clubs affiliés candidats.

Les clubs souhaitant organiser une ou plusieurs étapes de Compétitions pour la saison 2017-2018 devront répondre à l'appel à organisation, accompagné du Cahier des Charges, qui sera lancé dès la publication du présent document.

Une fois leur candidature validée par la Commission, les clubs retenus devront s'acquitter des droits d'organisation. Ces droits restent volontairement minimales, dans le but de ne pas pénaliser financièrement les clubs. Les montants des droits pour une étape sont les suivants:

Saison 2017/2018	
Championnats féminin et masculin	
Élite	200 €
Nationale 1	100 €
Nationale 2 (Zones)	75 €

Un chèque de caution de 1000€ sera également demandé, encaissé en cas d'annulation par le club organisateur à moins de 30 jours de l'événement.

## **8. GESTION ADMINISTRATIVE ET ARBITRALE DES COMPETITIONS**

Les compétitions fédérales du Championnat de France sont supervisées par la Commission Roller Derby. Pour 2017/2018, leur gestion administrative sera répartie entre plusieurs interlocuteurs.

- La gestion arbitrale des compétitions sera supervisée et coordonnée par le responsable Arbitrage membre de la Commission Roller Derby, qui assurera également la coordination de l'équipe d'arbitrage, au travers d'Officiel.le.s référent.e.s.
- La gestion administrative des compétitions sera supervisée et coordonnée par le responsable Compétitions membre de la Commission Roller Derby, qui assurera également la coordination administrative (par exemple validation des charters, préparation des plannings de matchs, mise à jour des scores sur le site FFRS), au travers de gestionnaire de championnat référent.e.s.

Un appel à candidature pour les missions d'Officiel.le.s référent.e.s et de Gestionnaires de championnat référent.e.s sera lancé pendant l'été.

Veuillez trouver ci-dessous un bref descriptif des tâches sous la responsabilité des Arbitres, Officiel.le.s sans patins et Gestionnaires de championnat référent.e.s.

## **8.1. Descriptif des tâches de l'Officiel.le. référent.e**

- Annonce et gestion des recrutements arbitraux (création et gestion des formulaires, transmission des informations aux officiel.le.s en chef et aux clubs hôtes)
- Désignation des Officiel.le.s en chef
- Gestion et vérification du respect des règlements sportifs lors des événements concernés.
- Validation et transmission des résultats à la Commission.

## **8.2. Descriptif des tâches du Gestionnaire de Championnat**

En collaboration avec les Officiel.le.s référent.e.s de sa zone, le gestionnaire de championnat s'assure du bon déroulement des étapes de championnat de ladite zone d'un point de vue administratif. Ce rôle est cumulable avec les rôles d'Officiel.le.s référent.e.s.

Le Gestionnaire de championnat, en accord avec les Officiel.le.s référent.e.s. de sa zone, choisit le moyen de communication le plus adapté pour communiquer au sein de sa zone. Au choix : gestion par courriel (liste de distribution et google sheet), ou gestion par groupe facebook privé avec un ou deux référents par équipe engagée dans ladite zone. Il n'est pas nécessaire pour le Gestionnaire de Championnat de ladite zone d'être présent.e physiquement lors des étapes de sa zone, de même que le gestionnaire de championnat peut assurer ce rôle pour des zones géographiques et des divisions différentes de celle de son club d'affiliation.

### **→ Tâches principales**

- Rappelle les dates limites de validation des charters et/ou modifications de charter auprès des équipes,
- Elabore le planning des matchs de ladite zone,
- Vérifie les charters de chaque équipe de ladite zone,
- Coordonne la collecte d'informations auprès des équipes engagées de ladite zone (par exemple, numéro de derby exact, noms des référent.e.s des équipes en début de saison),
- S'assure que toutes les équipes reçoivent les informations nécessaires à temps (lieu, horaires, planning),
- Met à jour des scores de sa zone sur le site web de la FFRS.

La Commission Roller Derby prend intégralement en charge les déplacements des Officiel.le.s référent.e.s.

## 9. CALENDRIER DES COMPETITIONS FEDERALES 2017-2018

<b>CHAMPIONNAT FÉMININ</b>	<b>NATIONALE 2</b>	<b>Étape 1</b>	28 et 29 octobre 2017
			4 et 5 novembre 2017
			11 et 12 novembre 2017
			18 et 19 novembre 2017
		<b>Étape 2</b>	13 et 14 janvier 2018
			20 et 21 janvier 2018
			27 et 28 janvier 2018
			10 et 11 février 2018
		<b>Étape 3</b>	10 et 11 mars 2018
			17 et 18 mars 2018
			24 et 25 mars 2018
			30 mars et 1 avril 2018
		<b>Phases finales N2</b>	19, 20 et 21 mai 2018
	<b>NATIONALE 1</b>	<b>Étape 1</b>	2 et 3 décembre 2017
			9 et 10 décembre 2017
		<b>Étape 2</b>	14 et 15 avril 2018
			21 et 22 avril 2018
	<b>ÉLITE</b>	<b>Étape 1</b>	3 et 4 mars 2018
		<b>Étape 2</b>	5 et 6 mai 2018
<b>Matchs de barrage Élite/Nationale 1</b>		23 et 24 juin 2017	

<b>CHAMPIONNAT MASCULIN</b>	<b>NATIONALE 1</b>	<b>Étape 1</b>	17 et 18 février 2018
			24 et 25 février 2018
		<b>Étape 2</b>	2 et 3 juin 2018
			9 et 10 juin 2018
	<b>ÉLITE</b>	<b>Coupe</b>	11, 12 et 13 mai 2018

## 10. RAPPEL DES DATES CLES

<b>Participation des équipes aux Compétitions</b>	
Pré-inscriptions	Du 21 juin au 30 juillet 2017
Diffusion du Règlement des Compétitions Fédérales Saison 2017/2018 et du calendrier	17 juillet 2017
Retour par courriel: → indication de la division / zone → transmission des dossiers à renvoyer	Du 2 août au 6 août 2017
Date limite réception des inscriptions administrative et financière (cachet de la poste faisant foi)	31 août 2017
Appels à candidature clubs organisateurs	Du 7 août au 31 août 2017
Début des Compétitions	Samedi 28 octobre 2017
Dates des mutations normales (« libres »)*	Du 15 juin 2017 au 30 septembre 2017
Dates des mutations exceptionnelles*	Du 30 septembre 2017 au 30 mars 2018
Date limite de prêts de joueur.se*	31 janvier 2018

\* Se référer au Règlement de Fonctionnement Sportif Roller Derby 2017/2018.

<b>Appels à volontaires</b>	
Recrutement référente.s arbitraux	Du 7 août au 31 août 2017
Recrutement gestionnaires de championnat	Du 7 août au 31 août 2017